

Fiche Conseil 1 : Style VILLEGIATURE : Réhabilitation du bâti ancien, construction



Maisons de villégiature



Maisons de bourg



Ferme du village



GENERALITES

Le centre village s'est construit par étapes successives autour de la chapelle primitive. La plupart des bâtiments ont été construits à la fin du XIX^{ème} siècle. Le front bâti est constitué d'une succession de maisons de bourg classiques faisant le lien entre d'anciennes fermes. Au début du XX^{ème} siècle plusieurs constructions plus originales sont venues s'ajouter. Il s'agit notamment de la villa Marrel, de l'ancienne cure, du manoir de la Patinoire, de la maison blanche et de la Mairie, remaniée à la même époque. Cette période est caractérisée par la mode de l'architecture balnéaire ou thermale. Le village de Sainte Catherine est alors un lieu de villégiature apprécié des citadins, on parle même de station « climatérique ». C'est l'esprit et le style de cette période qui est donc le plus présent dans l'architecture de Sainte Catherine et qui doit être renforcé pour redonner une cohérence d'ensemble au centre-bourg. Cette homogénéité sera c'est notamment apportée par le choix des coloris, le type d'enduit et la présence de volets battants avec persiennes.



1. Les toitures

Les bâtiments isolés présentent des toitures à quatre pans et les maisons de bourg contigües sont à deux pans. De plus, le style « villégiature » s'accommode de volumes parfois assez complexes et d'éléments décoratifs de toiture tels que chien assis, tours rectangulaires et clochetons.

Dans le cas d'une construction neuve de plusieurs logements une réinterprétation du style villégiature passera donc par l'utilisation sobre de tels éléments décoratifs. Il est donc déconseillé de les multiplier et de les mettre en œuvre pour les maisons individuelles.

	OBLIGATOIRE	PRECONISE	INTERDIT
Forme générale		Constructions contigües : 2 pans Constructions isolées : 4 pans ou avec 2 demi-croupes	
Type de couverture	Tuiles creuse canal Tuiles grandes ondes mécanique		Bardage
Couleur des toitures	Selon nuancier menuiseries déposé en mairie	Ton rouge avec nuances liées au vieillissement	



*PLU : pente entre 25% et 40%, en harmonie avec l'existant, Ouvertures non intégrée à la pente, chiens assis, interdits
Tuiles : creuses ou romanes, coloration rouge nuancée
Constructions contemporaines, une toiture non traditionnelle peut être admise à condition que son intégration dans le site soit établie.*

2. Les façades

L'enduit à fleur de bosse est très représenté dans le centre du village, il correspond à l'esprit des bâtiments de villégiature. Pour éviter de donner un aspect trop rustique ou montagnard, il faut éviter les joints à pierre vue (pierre apparente). Dans tous les cas les joints ne devront pas être en retrait de la face apparente des pierres.

De façon à animer les façades, les encadrements des ouvertures devront être mis en valeur, soit en laissant apparaître le matériau de construction (pierre, brique grise, bois peint), soit en les soulignant par des modénatures en enduit de teinte ou finition différente.

Dans le même esprit, les chainages d'angle en granit ou autre pierre de taille devront être laissés apparents et mis en valeur.



	OBLIGATOIRE	PRECONISE	DECONSEILLE	INTERDIT
Types d'enduits	Enduits totalement couvrant	Finition à grain fin (taloché ou mouchetis fin) Joints tracés horizontaux	Finition écrasée	Matériaux bruts non enduits. Crépi au rameau Tyrolienne grossière
Pierres apparentes	Pierre de pays	Enduit « à fleur de bosse » : Joints au même niveau que la face apparente des pierres	Joints à pierre vue rustique avec joints en retrait de la face apparente des pierres	Pierre de couleur vive ou sombre, granit.
Couleurs d'enduits et de joints	Nuancier déposé en mairie du blanc cassé au beige			Gris ciment Blanc Noir, Rose
Encadrements des ouvertures		Encadrements en pierre de pays, brique (gris/beige) ou en enduit de finition (gratté par exemple) ou de teinte légèrement différente Les encadrements en fausse-pierre sont possibles s'ils respectent le caractère général de la construction	Pas d'encadrement ou style rustique	Eléments en mortier, béton, préfabriqué (jambages, linteaux, coudières), non peints
Eléments décoratifs	Soubassement différencié en enduit	Chaînages d'angle en pierre ou en enduit de finition ou teinte différente		



Fleur de bosse



Mouchetis fin



Tyrolienne grossière



DECONSEILLE



Rustique

DECONSEILLE

PLU : Tous les éléments réalisés avec des matériaux d'imitation grossière ou tous ceux étrangers aux caractéristiques de l'architecture régionale sont à proscrire.

Tous les matériaux, qui par leur nature ne doivent pas rester apparents doivent être recouverts d'un enduit. Couleur blanche interdite pour les revêtements

Les ouvertures doivent s'inscrire en harmonie dans les façades (disposition, dimension, proportions...)

Nuancier Crépi en Mairie

Nuancier Menuiserie en Mairie



3. Les ouvertures

Les fenêtres des maisons de bourg sont généralement largement dimensionnées, ont deux vantaux et leur largeur est inférieure aux deux tiers de leur hauteur.

Le style « villégiature » se caractérise par la présence de menuiseries peintes et de volets battants à persiennes. Ces éléments seront obligatoirement peints soit en blanc, soit avec des couleurs douces ou sombres selon le nuancier déposé en Mairie. Les vernis et lasures sont proscrits.

	OBLIGATOIRE	PRECONISE	DECONSEILLE	INTERDIT
Fenêtres		2 vantaux à 2 ou 3 carreaux Largeur inférieure aux deux tiers de la hauteur Volets battants à persiennes	Volets pliants	1 seul ventail Volets roulants sur façade de rue ou sur paysage
Portes fenêtres		Dimensions harmonisées avec celles des fenêtres et respectant le rythme des percements	Volets roulants	
Couleur des menuiseries	selon nuancier déposé en mairie : couleurs douces ou sombres, blanc			Vernis et lasures
Gardes corps et détails architecturaux	Couleur selon nuancier déposé en mairie	en métal : formes à volutes en profilés fins, décoration fonte, ou en bois peint selon nuancier.		Eléments en tube de section carrée de format important ou de section circulaire



Briques et ciment teinté



Formes arrondies



Volets persiennes



4. Clôtures et jardins

	PRECONISE	DECONSEILLE
Côté rue	Rosiers buissons, glycines, grimpants	
Portails, barrières	Portails peints, fer forgé	Bois brut PVC Blanc
Clôtures	Grillages verts, murets pierre ou crépis	Bois brut PVC Blanc



PLU : Clôture de conception simple et de style régional.

Harmonie recherchée pour assurer la continuité du cadre paysager et avec la construction principale

Hauteur maximum : 1 mètre60

Mur plein : 1 mètre 80, enduits selon mêmes règles que les façades

Coffrets EDF, Boîtes aux Lettres, commandes d'accès... intégrés au dispositif de clôture.

